



Bourse départementale aux étudiants en faveur de la mobilité internationale

1. Bénéficiaires :

Etudiant haut-viennois effectuant une formation ou un stage à l'étranger. L'aide du Conseil départemental est accordée pour **une durée minimale de 3 mois**.

2. Conditions d'attribution :

- Domiciliation, y compris fiscale, en Haute-Vienne ;
- Avoir un **quotient familial mensuel** (ou celui des parents) ne dépassant pas **769 €**. (calcul déterminé avec les barèmes et seuils de la CAF).
- Être inscrit dans une université ou école du département de la Haute-Vienne ou hors département si la filière n'est pas présente sur le département.
- Ne pas percevoir de rémunération significative de la part de la structure d'accueil.
- Cursus de formation théorique : aide renouvelable sur deux années de cursus.
- Stage pratique en entreprise : aide limitée à un seul stage.

3. Montant et versement des aides :

- L'aide est accordée pour **une durée maximale de 9 mois**.
- Montant de l'aide : **150 € par mois**
- Le versement de l'aide s'effectuera a posteriori, par trimestre, sur présentation d'attestation de présence dans un délai maximal de trois mois après la période concernée, à l'exception du premier versement qui peut s'effectuer dès l'acceptation du dossier.
- Le dernier versement s'effectuera sur présentation d'un état de présence dans un délai maximum de 6 mois après la date de fin de mobilité.

4. Pièces à fournir à l'appui de la demande :

- **Lettre de demande d'aide** dûment signée à l'attention de Monsieur le Président du Conseil Départemental.
- **Fiche de renseignements** dûment complétée.
- **Dans le cadre d'une formation : attestation d'inscription** dûment complétée et tamponnée par l'établissement d'accueil.
- **Dans le cadre d'un stage : convention de stage** dûment signée par les parties, et tamponnée par l'organisme d'accueil.
- **Attestation de présence** dûment complétée et signée par l'établissement d'accueil (*à retourner chaque trimestre à terme échu*).
- **Relevé d'identité bancaire** ou postal.
- **Justificatifs de revenus et prestations :**
 - **Si le jeune est rattaché au foyer fiscal de ses parents (ou de l'un d'entre eux) :**
 - deux derniers avis d'imposition du foyer auquel il est rattaché,
 - attestation de moins de trois mois de la CAF ou de la MSA sur laquelle figure le quotient familial du foyer auquel le jeune est rattaché,
 - Attestation des prestations familiales perçues,
 - à défaut, une attestation sur l'honneur de ce même foyer mentionnant qu'il n'est pas allocataire à la CAF ou à la MSA.
 - photocopie du livret de famille (si nom de famille différent de celui des parents).
 - **Si le jeune est détaché du foyer fiscal de ses parents :**
 - avis d'imposition du jeune,
 - attestation de moins de trois mois de la CAF ou de la MSA sur laquelle figure le quotient familial du jeune.

5. Procédure :

- Le dossier complet doit être adressé à :

**Monsieur le Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne
PÔLE CULTURE - VIE ASSOCIATIVE - TOURISME
Service jeunesse et vie associative
11, rue François Chénieux
CS 83112 - 87031 LIMOGES CEDEX 1**

- La décision est prise par la Commission permanente du Conseil départemental.
- L'aide du Conseil départemental est versée directement au bénéficiaire.

6. Renseignements complémentaires :

Ils peuvent être obtenus auprès du Service jeunesse - vie associative du Conseil départemental :

Tél. : 05.44.00.14.68
Fax : 05.44.00.12.85
Email : joelle.durivaud@haute-vienne.fr



BOURSE MOBILITE INTERNATIONALE

Fiche de renseignements

✓ **DONNEES PERSONNELLES :**

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Né(e) le :

Quotient familial mensuel : (cette partie sera complétée par le Conseil départemental) €

✓ **INFORMATIONS SUR LA FORMATION :**

Formation suivie en France

.....

Structure :

Ville :

Objectif de la mobilité : Formation Stage

Organisme d'accueil :

Pays :

Date de la mobilité internationale : au

✓ **INFORMATIONS SUR LES BOURSES :**

Boursier : Oui Non

Précisez la nature et le montant :

Programme ERASMUS :.....

Bourse Ministère Education Nationale :.....

Conseil régional du Limousin :

Autres (précisez) :



BOURSE MOBILITE INTERNATIONALE

Attestation d'inscription

(Utiliser ce document ou fournir une copie de l'attestation d'inscription éditée par l'établissement lors de votre inscription)

Nom de l'établissement / *Name of institution* :

Adresse / *Address* :

Nous confirmons que est inscrit(e) en formation / stage dans notre établissement pour la période suivante :

Du au

Nom et statut de la personne autorisée dans l'établissement d'accueil :

Date :

Signature

Cachet de l'établissement

We hereby confirm, that is registered in formation in our establishment for the following period

From To

Date :

Signature

Stamp of the institution



BOURSE MOBILITE INTERNATIONALE

Attestation de présence / *Certificate of presence*

Nom / *Name* :

Structure d'accueil / *Institution* :

A été présent en formation pour la période suivante / *was present in formation for the following period* :

Du / *from* au / *to*

Signature de l'étudiant

Signature et cachet de l'établissement /
Signature and stamp of the institution

- ✓ PS : établir des attestations par période de 3 mois / *to establish certificates per 3 months period*